



COMMISSION DES COMPÉTITIONS

PROCES VERBAL N°2 DU 13/08/2024
MANDAT 2024-2028 - SAISON 2024 / 2025

SOUS LA PRESIDENCE de : M. Aurélien PRIEUR
PRESENTS : Mme Madeleine DAVESNE
MM. Samuel GUINOT et Gérard JARRY.

I / VALIDATION TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DE L'AUBE

Suite au tirage effectué ce jour dans les locaux du Centre Sportif de l'Aube, les membres de la Commission valident les matchs suivants :

1er Tour Coupe de l'Aube

Vaudes Animation (D3)	VS	Baroville AS (D3)
FC Nord Est Aubeois (D2)	VS	Etoile Chapelaine (D2)
Comores Aube (D3)	VS	RC Aube (D3)
AF Villenauxe (D3)	VS	Bar Sur Aube Var-n (D3)
AS Marigny St Martin (D2)	VS	Olympique Chapelain (D2)
AS Payns (D3)	VS	Etoile de Lusigny (D2)
AFC La Lisière (D3)	VS	Chaource US (D3)
Breviandes FC (D2)	VS	Nogentaise USC (D3)
AS Droupt St Basle (D2)	VS	FC Ervy (D2)
FC Chesterfield (D2)	VS	Troyes AG (D3)
AS Portugais Chartreux (D2)	VS	Amicale St Germain (D2)
SC Savieres (D2)	VS	Saint André Football (D3)

Pour rappel, les matchs auront lieu sur le terrain du club premier tiré le dimanche 1^{er} septembre 2024.

II / VALIDATION TIRAGE AU SORT DE LA COUPE ELITE

Suite au tirage effectué ce jour dans les locaux du Centre Sportif de l'Aube, les membres de la Commission valident les matchs suivants :

1er Tour Coupe Elite

FC Chesterfield (D2)	VS	FC St Meziery 2 (R3)
AS Marigny St Martin (D2)	VS	AS Pont Ste Marie (D1)
FC Nord Est Aubeois (D2)	VS	AS Portugais Nogent (D1)
Amicale St Germain (D2)	VS	FC Nogentais 2 (R3)
AS Portugais Chartreux (D2)	VS	Trainel FC (D1)
FC Ervy (D2)	VS	Foyer Barsequanais 2 (D1)
UFC Aube (D1)	VS	AS Droupt St Basle (D2)
SC Savieres (D2)	VS	JS Vaudoise (D1)

1er Tour Coupe Elite

Équipes Exemptes

Essor Melda (D1)
US Vendeuvre (D1)
Etoile Chapelaine (D2)
Rosieres Omnisports 2 (D1)
JSFC St Julien 2 (D1)
Torvilliers AC (D1)
Olympique Chapelain (D2)
FC Morgendois (D1)

Pour rappel, les matchs auront lieu sur le terrain du club premier tiré à une date à déterminer en fonction des résultats de la Coupe de France et de la Coupe de l'Aube.

III / VALIDATION TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DANIEL ROY

Suite au tirage effectué ce jour dans les locaux du Centre Sportif de l'Aube, les membres de la Commission valident les poules suivantes :

1er Tour Coupe Daniel Roy

Poule A

AF Villenauxe (D3)

Bar Sur Aube FC 2 (D2)

FC Morgendois 2 (D3)

Ent Bar/Essoyes 3 (D2)

Poule B

Romilly Champagne FC 2 (D3)

AS Chartreux 2 (D2)

AS Droupt St Basle 2 (D3)

AS Baroville Fontaine (D3)

Poule C

Comores Aube (D3)

RC Aube (D3)

Vallant Fontaine FC 2 (D3)

Charmont FC (D3)

Poule D

Nogentaise USC (D3)

Chaource US (D3)

AS Payns (D3)

AFC La Lisière (D3)

Poule E

Troyes AG (D3)

Etoile de Lusigny 2 (D3)

ASOFA 2 (D2)

Pont Ste Marie AS 2 (D3)

Poule F

Trainel FC 2 (D3)

FC Var-n (D3)

FC Nogentais 3 (D3)

Ent Vaudes Fresnoy Clercy (D3)

Poule G

Ent Melda / Barberey 2 (D3)

USVD 2 (D2)

Saint André Football (D3)

JS Vaudoise 2 (D2)

Poule H

UFC Aube 2 (D3)

ES Municipaux Troyes (D2)

RCSC 2 (D2)

Riceys Sport (D3)

Pour rappel, la compétition se déroulera selon une formule championnat en matchs allers simples.
Le calendrier des matchs sera diffusé après les vérifications d'usage par le Pôle administratif (disponibilité des terrains, alternance,...) qui veillera au mieux à un juste équilibre des déplacements entre les équipes au sein de chaque poule.

Pour la Commission des Compétitions,

***Le Président,
M. PRIEUR Aurélien***

***Le Secrétaire de séance,
M. Gérard JARRY***

Les décisions de la Commission des Compétitions peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 2 (deux) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (http://district-aube.fff.fr) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)
--